

# COUR DU QUÉBEC

## CHAMBRE CIVILE

### Région Estrie

#### DIVISION DE PRATIQUE

COMMUNIQUÉ DU 17 NOVEMBRE 2022

#### Directives pour les demandes en cours d'instance

\*\*\*

#### Les demandes non contestées

Une demande en cours d'instance non contestée est présentée en salle d'audience ou via Teams à la date annoncée à l'avis de présentation.

#### Les demandes contestées

Une demande en cours d'instance contestée est d'abord sommairement présentée en division de pratique. Les parties doivent annoncer au tribunal ce qui devra être décidé, la preuve testimoniale prévue le cas échéant, ainsi que la durée estimée de l'instruction.

Si la durée estimée est de **moins de deux (2) heures**, le tribunal fixe une date d'audience et rend les ordonnances qu'il estime nécessaires pour assurer son bon déroulement. Toutefois, si les parties sont prêtes à procéder le jour même, le tribunal peut les entendre, à sa discrétion.

Si la durée estimée est de **deux (2) heures ou plus**, le dossier est référé au juge coordonnateur pour fixer la date d'audience. Le tribunal peut rendre les ordonnances qu'il estime nécessaires pour assurer le bon déroulement de l'audience.

À la date fixée, l'audience procède au palais de justice, les avocats, les parties et les témoins présents en salle d'audience. Toute demande de procéder via Teams doit être présentée en division de pratique, au moment de fixer la demande contestée à une date ultérieure.

Gilles Lafrenière

Signature numérique de Gilles  
Lafrenière  
Date : 2022.11.17 16:03:59 -0500

≈ ≈ ≈ ≈ ≈

**GILLES LAFRENIÈRE, J.C.Q.**

**Coordonnateur Chambre civile**

Palais de justice

1680, boulevard Saint-Joseph

Drummondville (Québec) J2C 2G3